

Ecologie au bureau

LED, PETITE POUBELLE VERTE... ET APRÈS ?

A MISE EN SITUATION

① SITUATION INITIALE

Un chef d'entreprise recherche une graphiste pour son agence de communication. Pour convaincre une jeune candidate talentueuse, il met en avant son engagement dans la communication responsable. Il continue avec des avantages : place de parc et bureau individuel. Convaincue par ces arguments, elle accepte le poste.

② DÉCLENCHEUR

Elle trouve le job captivant et ses collègues sympas. Tout le monde mange ensemble à midi et les adresses à l'emporter ne manquent pas dans le quartier. De plus, elle découvre et intègre avec enthousiasme les principes de la communication responsable et dévore les ouvrages sur le sujet.

③ PÉRIPÉTIES

Puis petit à petit, seule dans son grand bureau, elle réalise que pour une entreprise « responsable », les habitudes sont inappropriées ! Déchets du midi non recyclés, appareils allumés jour et nuit, déplacements en voiture individuelle. Après une discussion infructueuse avec ses collègues, elle va parler à son patron. Elle avance des arguments percutants pour changer la situation : économies, environnement de travail amélioré et image cohérente de l'agence. Face à son refus, passionnée et entière, elle claque la porte.

Six mois plus tard, les appareils électriques sont munis de minuteurs, l'équipe commande un repas commun chez le traiteur pour réduire les déchets qui sont désormais triés. Les immenses salles ont été réaménagées avec trois bureaux. Les espaces libérés sont sous-loués à des indépendant·e·s, heureux·ses de mutualiser les charges. Plusieurs·e·s viennent maintenant en bus ou à vélo et l'argent dégagé par le bail des parkings et des locaux mutualisés est entièrement réinvesti pour la mobilité douce : abonnement annuel de transport public ou vélo électrique offerts. Tout le monde est mobilisé et célèbre mensuellement chaque avancée « écolo ». En ce mois hivernal, ils·elles s'attaquent à la réduction de la facture de chauffage en commençant par le nettoyage des radiateurs.

⑤ SITUATION FINALE

④ RÉSOLUTION

Le patron et l'équipe échangent sur les raisons de ce départ qu'ils·elles regrettent. L'électrochoc fonctionne : tou·te·s conviennent qu'il faut faire des efforts. Le patron parvient à ramener la jeune femme qu'il nomme responsable de l'écologie au bureau, à raison de deux heures par semaine. Rapidement, elle dresse un état des lieux et établit une liste de mesures en se basant sur de nombreux guides.

B BONNES PRATIQUES CONCRÈTES

Mutualiser les biens et les espaces

La mutualisation des espaces, des outils et du mobilier permet d'optimiser l'impact environnemental

- **Optimiser les espaces.** Faire un inventaire des lieux et évaluer les taux d'occupation. Partager les lieux sous-utilisés (salles de réunion). En cas de sur-utilisation des espaces, repenser les usages, encourager le télétravail, favoriser le travail chez les clients ou s'organiser avec des entreprises voisines avant de s'agrandir.
- **Optimiser les équipements.** Faire un inventaire et définir les besoins. Partager le matériel sous-utilisé. En cas de besoin, louer (parc informatique, imprimante), emprunter, faire appel à un service externe, favoriser le seconde main. Pour le neuf, privilégier les appareils labellisés (labelinfo.ch). Créer une mini-centrale d'achat de consommables et fournitures avec d'autres entreprises.
- **Limiter et gérer les déchets.** Effectuer une analyse de la composition des poubelles et prendre des mesures pour réduire la production de déchets incinérables et recyclables (limiter les impressions papier, favoriser le papier recyclé, organiser des commandes groupées, etc.). Recycler les biens en fin de vie et créer des habitudes de tri : installer des points de tri centraux et supprimer les poubelles individuelles.

Economiser l'eau et l'énergie

Les astuces pour repenser les sources et les alternatives

- **Diagnostic.** Réaliser un diagnostic à travers les factures affichant les puissances consommées ou engager des démarches des bilans de certification pour fixer des objectifs réalistes.
- **Mesures.** Dédier du temps de travail aux questions énergétiques et aux mesures à mettre en place.
- **Bâtiment.** Prendre en compte les besoins et les habitudes des usagers. Veiller à ce qu'ils adoptent les pratiques appropriées aux caractéristiques énergétiques du bâtiment (Minergie).
- **Chauffage.** Nettoyer les radiateurs. Limiter les températures et adapter les systèmes d'aération.
- **Éclairage.** Changer l'éclairage pour des LED adaptées à l'activité. Se renseigner sur les aides disponibles (SIG). Recycler vos ampoules avec les appareils électroniques.
- **Veilles.** Adapter les veilles des appareils selon leur utilisation. Les brancher sur des prises multiples équipées d'un interrupteur, voire d'un minuteur.
- **Eau.** Munir les robinets d'économiseurs pour réduire de moitié la consommation.



Repenser la mobilité

La voiture individuelle génère émissions de CO2, pollution sonore et sédentarité.

- **Préparer un plan de mobilité.** *Employeur·e·s*: analyser la provenance des employé·e·s et identifier leurs modes de transport, aussi bien pendulaires que professionnels. Étudier les options, faire appel à des expert·e·s si besoin et dialoguer avec les collaborateur·trice·s, les autorités et les sociétés de transport pour trouver des solutions et bénéficier d'aides financières. *Employé·e·s*: solliciter la direction en mettant en avant les enjeux et les avantages de la démarche (coûts, RH et image).
- **Mettre des mesures équitables en place pour se déplacer mieux et moins.** Transports publics, covoiturage, navettes, cycles, travail à distance et vidéoconférences. Encourager les employé·e·s en offrant des avantages. Supprimer la gratuité des places de parc de l'entreprise. Proposer des prestations de mobilité à choix. Mettre à disposition des outils pour faciliter le partage des trajets et des places de stationnement en entreprise (par exemple: Mobility). Communiquer activement et de manière récurrente à l'interne en offrant des possibilités d'expérimentation.

DOCUMENTS RESSOURCE DISPONIBLES SUR NOTRE SITE

Concernant la mobilité

Plans de mobilité, Guide à l'attention des entreprises et institutions - Etat de Genève

Concernant la réduction des déchets

Questionnaire pour évaluer son empreinte au bureau - FUPS

Ecogestes au bureau - Etat de Genève

L'écologie sur le lieu de travail - Canton de Berne

NOTRE SITE

www.apres-ge.ch

EXPERTISE INVITÉE

*Abeco
Mobilidée
Terragir*